

chapitre 2

Plantation

- 1 - Utilisation de vieux cépages
- 2 - Implantation de bandes fleuries et d'arbres
- 3 - Complantation par forçage mini-serre



→ OÙ ?

Appellation ou région viticole :
Bordeaux

Commune : Lugon (33)

Cépages : Merlot, Cabernet Franc,
Bouchalès, Malbec, Petit Verdot
et Sémillon

→ POURQUOI ?

Permet de mieux valoriser son produit pour se démarquer et produire un vin unique.

Anticipe le réchauffement climatique.

→ COMMENT ?

Utilisation d'un vieux cépage plus tardif (Bouchalès)

Pour en savoir plus ce cépage :

<http://plantgrape.plantnetproject.org/fr/cepage/Bouchal%C3%A8s%20N>



Fiche
réalisée par

Les pratiques décrites n'ayant pas fait l'objet d'évaluation, la décision de les mettre en œuvre reste de la responsabilité du vigneron/viticulteur.

RÉSULTATS/AVANTAGES/ LIMITES NOTÉS PAR LE VITICULTEUR

⊕ Très bonne valorisation du produit en proposant son produit à ses clients des chambres d'hôtes.

⊖ Pas d'AOP (vin de table).



OÙ ?

Appellation ou région viticole :
Beaujolais

Commune : Lantignie (69)

Cépages : Gamay

Objectifs de rendements :
25 à 30 hl/ha

POURQUOI ?

Amélioration de la biodiversité sur la parcelle.

COMMENT ?

Un rang sur sept est arraché pour former une bande fleurie, composée de linairé, de chicorée sauvage, de mauve, de méllilot, de panais, de bourrache, d'achillée millefeuille, de phacélie et de vipérine. Un second est arraché pour l'élargir.

Installation de rangées d'arbres tous les 15 m, avec un espacement de 10 m, composées de fruitiers et de forestiers de 5 m de hauteur maximum (50/50).

- Densité de 7 200 pieds de vigne/ha au lieu d'une densité de 10 000 pieds de vigne/ha.

RÉSULTATS/AVANTAGES/ LIMITES NOTÉS PAR LE VITICULTEUR

⊕ Possibilité de passage dans la vigne au niveau des bandes fleuries lors des années humides, permet de garder un tracteur agricole plus large. Possibilité de traiter toute la parcelle en passant par les chemins ainsi créés, donc sans rentrer dans la vigne. De plus, les larges bandes fleuries constituent des refuges pour les auxiliaires de la vigne et apportent un confort paysager notable. Permet également de se passer d'insecticides biologiques (situé hors zone de traitement obligatoire Flavescence Dorée).

⊖ Baisse de rendement à l'hectare.

OÙ ?

Appellation ou région viticole :
Blaye-Côtes de Bordeaux

Commune : Saint Ciers/Gironde

Cépages : Merlot, Cabernet Franc,
Cabernet Sauvignon, Malbec,
Sauvignon Blanc et Gris

Objectifs de rendements :
60 hl/ha

POURQUOI ?

Améliorer la reprise des plants.

COMMENT ?

Utilisation de poches plastiques transparentes coupées en 2 (25 cm de haut chacune) avec 2 marquants (acacia 1m, 3cm de côté) autour du plant pour le protéger du passage des outils de travail du sol.



©IFV-CA33

- ### RÉSULTATS/AVANTAGES/ LIMITES NOTÉS PAR LE VITICULTEUR
- ⊕ Moins de mortalité des plants : 95% de réussite. La poche plastique permet un meilleur débourrement, protège du gel, de la sécheresse. Protège l'oeil laissé à la taille lors de la deuxième pousse.
 - ⊖ 25-30cm de haut ne permet pas de lutter contre les dégâts de lapins. Peut favoriser les mauvaises herbes (à surveiller et enlever manuellement). Au bout de 3 à 4 ans : récupérer la poche plastique.